

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 18 novembre 2013 à 10 h
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement
Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau
Madame Érika Duchesne, Conseillère du district du Vieux-Rosemont
Monsieur Guillaume Lavoie, Conseiller du district de Marie-Victorin

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François William Croteau, maire d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Josée Bédard, Directrice des affaires publiques et du greffe
Monsieur Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10H 08.

CA13 26 0343

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 novembre 2013

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Érika Duchesne

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 novembre 2013, 10 h, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité
10.01

CA13 26 0344

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2013

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2013 ayant été remise à chaque membre du conseil d'arrondissement dans le délai requis par la Loi sur les cités et les villes;

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par François Limoges

Et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 30 septembre 2013

Adoptée à l'unanimité
10.02

10 - Période de questions du public

10 - Période d'information des conseillers

CA13 26 0345

Modification du calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie -Report de la séance ordinaire du mois de novembre 2013

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Montréal le lundi 18 novembre 2013, à 19 h ;

CONSIDÉRANT qu'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie est prévue au même moment ;

CONSIDÉRANT l'existence d'un conflit horaire dans l'exercice normal de ces deux instances ;

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Guillaume Lavoie

Et résolu :

De modifier le calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, de façon à reporter la séance ordinaire du lundi 18 novembre 2013, 19 h, au mercredi 27 novembre 2013, 19 h.

De diffuser un avis public à cet effet, conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée à l'unanimité
40.01

CA13 26 0346

Nomination d'un directeur d'arrondissement par intérim

CONSIDÉRANT la décision du directeur d'arrondissement, Monsieur Paul Bourret, de prendre sa retraite de la Ville de Montréal, et ce, d'un commun accord avec l'administration ;

CONSIDÉRANT l'état des services rendus par Monsieur Bourret tout au long de sa carrière au bénéfice de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie ;

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir temporairement au comblement du poste laissé vacant par Monsieur Bourret, dans l'attente d'une nomination régulière ;

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

De saluer la prestation de services de Monsieur Paul Bourret et de lui souhaiter une retraite grandement méritée.

De nommer, à compter de la présente, Madame Josée Bédard à titre de directrice d'arrondissement par intérim, en remplacement de Monsieur Paul Bourret, et d'exercer en lieu et place tous les pouvoirs inhérents à l'exercice de ces fonctions.

Adoptée à l'unanimité
50.01

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à
10 H 10.

François William Croteau
Maire d'arrondissement

M^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le 27 novembre 2013.